
sur le commerce international des marchandises militaires. Selon le *Registre*, le Canada occupe moins de 1 % du marché mondial des armes.

Divers éléments du Rapport annuel de 1995 méritent une attention particulière. La valeur des exportations de marchandises militaires s'est chiffrée à 447 millions de dollars en 1995. Comme les années précédentes, les pays de l'OTAN et de la LPDAA¹ ont été les destinataires de la majeure partie — 87,3 % cette année — des exportations militaires du Canada. La proportion est de 12,7 % dans le cas des autres pays, ce qui représente une légère diminution par rapport à 1994 mais reste bien en deçà des 25 % enregistrés en 1990. Les pays à revenus élevés (selon le PNB par habitant) ont été les destinataires de 91,4 % des ventes militaires, 2,3 % seulement allant aux pays à faibles revenus.

Le tableau 1 répartit les exportations de marchandises militaires par destination, selon les catégories de sécurité et de revenu. Le tableau 2 présente une ventilation des exportations de marchandises militaires par destination et donne les chiffres pour 1994 à titre de comparaison. Le tableau 3 précise le type de marchandises militaires exportées dans chaque pays, selon la description qui en est faite dans la LMEC. Enfin, le tableau 4 donne la valeur de chaque catégorie LMEC exportée dans le monde. Les pays de l'OTAN et de la LPDAA sont énumérés à l'annexe 1; les catégories LMEC dont il est question dans le présent rapport sont décrites à l'annexe 2.

Les exportations militaires du Canada ont diminué en 1995 de 11,7 % par rapport à 1994. Vu les exportations modestes du Canada par rapport à celles du reste du monde, de grosses transactions ont un effet disproportionné sur les statistiques. En 1995, le Canada a expédié à l'Arabie saoudite et à l'Australie des quantités importantes de véhicules blindés légers (VBL) dans le cadre de contrats pluriannuels. Ces VBL ont représenté à eux seuls 57 % de toutes les exportations militaires canadiennes en dehors des États-Unis cette année-là. Par rapport à l'année précédente, les exportations militaires vers les pays suivants, entre autres, ont diminué : Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Belgique, Espagne, Indonésie, Portugal, Singapour et Thaïlande. Par contre, elles ont augmenté à destination des pays suivants : Argentine, Australie, Danemark, France, Malaisie, Norvège, Nouvelle-Zélande et Pays-Bas.

¹ LPDAA signifie Liste des pays désignés (armes automatiques). Les exportations d'armes automatiques prohibées par le Code criminel ne peuvent être autorisées que dans les 13 pays avec lesquels le Canada a signé des accords de production et de recherche en matière de défense, à l'usage de leurs forces armées.